

ODD 17

**RENFORCER LES MOYENS DE  
METTRE EN OEUVRE  
LE PARTENARIAT MONDIAL  
POUR LE DÉVELOPPEMENT ET  
LE REVITALISER.**



## RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN OEUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE REVITALISER

La communauté internationale a souhaité associer aux nouveaux objectifs les moyens financiers et non financiers qui permettront leur mise en œuvre. C'est pourquoi, aux 16 Objectifs de développement durables (ODD) **s'ajoute l'ODD 17 qui constitue en fait le principal levier de transformation car :**

- il contribue à **l'articulation entre les ODD**, promeut la cohérence des acteurs et de leurs projets ;
- il propose **un référentiel commun sur le développement durable**, ce partout dans le monde et pour tous les acteurs, quelle que soit leur logique de fonctionnement (État, société civile, entreprises, collectivités, chercheurs, ...) ;
- il **liste les domaines et moyens** qui peuvent contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda comme la technologie et les finances.

**L'ODD 17** est centré sur la coopération avec les pays en développement, ce qui correspond au principal objectif de l'Agenda 2030 « **ne laisser personne de côté** », en prolongement des « Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) », prédécesseurs des ODD. Tous les acteurs peuvent jouer leur rôle à l'international.

**L'ODD 17 promeut des partenariats efficaces** entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour la réalisation des ODD au niveau mondial, régional, national et local. Ces **partenariats doivent être inclusifs**, construits sur des principes et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète.

À la lumière des conséquences de la pandémie de covid-19, il a été constaté que **le renforcement du multilatéralisme et des partenariats mondiaux est plus important que jamais**. La solidarité mondiale n'est pas seulement un impératif moral, elle est dans l'intérêt de toutes et tous. **Une coopération internationale forte** est plus que jamais nécessaire pour garantir à tous les pays de **trouver les moyens de résilience et d'atteindre les objectifs de développement durable**.

La transversalité des partenariats, qui s'appliquent à tous et partout, et la multitude des enjeux portés par les seize premiers ODD, expliquent que les cibles du dix-septième soient au nombre de 19.





## LES 19 CIBLES DE L'ODD 17 :

### 17.1 : Mobilisation des ressources nationales

Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes.

### 17.2 : Aide publique au développement

Faire en sorte que les pays développés honorent tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement, notamment l'engagement pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement, et d'en consacrer entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les fournisseurs d'aide publique au développement étant encouragés à envisager de se donner pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés.

### 17.3 : Ressources financières supplémentaires

Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement.

### 17.4 : Maîtrise de la dette nationale

Aider les pays en développement à

rendre leur dette viable à long terme au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés.

### 17.5 : Investissements ciblés

Adopter et mettre en œuvre des systèmes de promotion de l'investissement en faveur des pays les moins avancés.

### 17.6 : Coopération scientifique et technologique

Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines. Améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau de l'Organisation des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies.



## LES 19 CIBLES DE L'ODD 17 :

### 17.7 : Transferts ciblés de technologies

Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord.

### 17.8 : Capacités scientifiques et technologiques

Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications.

### 17.9 : Renforcement des capacités

Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

### 17.10 : Système commercial multilatéral équitable

Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable

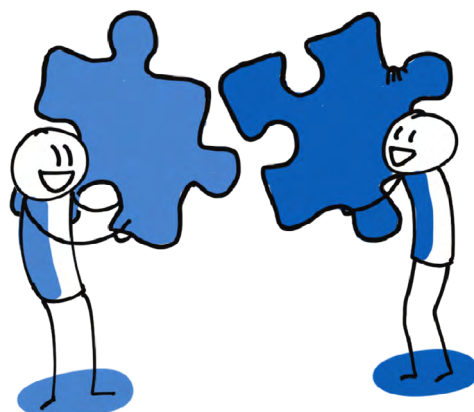
sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement.

### 17.11 : Exportations des pays en développement

Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.

### 17.b : Capacités scientifiques et technologiques

Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications.





## LES 19 CIBLES DE L'ODD 17 :

---

### 17.12 : Accès aux marchés

Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et hors contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés.

### 17.13 : Stabilité économique mondiale

Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques.

### 17.14 : Cohérence des politiques

Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.

### 17.15 : Souveraineté nationale

Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable.

### 17.16 : Partenariat pour le développement durable

Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources

financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

### 17.17 : Partenariats multi-acteurs

Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

### 17.18 : Recueil de données

D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.

### 17.19 : Construction d'indicateurs de développement durable

D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement.

## Le contexte en France

Au-delà du caractère éthique de la coopération entre les nations, il est de l'intérêt même des pays de **partager les moyens, techniques et humains**, pour assurer un développement soutenable, respectueux des Hommes et de l'environnement.

En France, cette coopération existe d'ailleurs depuis longtemps, avant même l'adoption des ODD, à toutes les échelles, dans tous les secteurs, mais à des degrés variables.

Ainsi, les multiples démarches existantes de développement durable (Agendas 21 locaux, Plan climat air-énergie territorial (PCAET), les stratégies de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et Responsabilité sociétale des organisations (RSO), les actions de lutte contre le changement climatique, mécénat, etc.), engagées dans les entreprises et les collectivités territoriales, sont toutes **caractérisées par le partenariat, la coopération, les coalitions, les alliances**.

On peut donc considérer que l'application de **l'ODD 17 est déjà en partie effective**, mais cette effectivité n'est réelle qu'au niveau de certaines de ces démarches et pas encore dans tous les domaines thématiques.

Et surtout, **elle n'est pas encore suffisante** pour assurer le changement d'échelle nécessaire pour évoluer vers une véritable transformation socio-économique de notre modèle.

**Les outils de l'ODD 17 -24'15''** - <https://odd17.org/outils-lodd-17>



## Comment les entreprises s'engagent pour répondre à l'ODD 17 « partenariats pour la réalisation des objectifs » ?

Danone a un axe stratégique dédié à renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable.

Pour cela, l'entreprise a développé de multiples partenariats pour pratiquement l'ensemble des ODD.

### Pour exemples :

En 2018, Danone a rejoint le réseau LEAD (Leading Executives Advancing Diversity) visant à attirer, retenir et faire évoluer les femmes dans le secteur de la vente au détail et des biens de consommation en Europe.

**L'Action Tank Entreprise et Pauvreté** : est un programme de l'école de commerce HEC co-créé par Emmanuel Faber, PDG de Danone et Martin Hirsch, ancien Directeur d'Emmaüs France. Il a pour **objectif de développer et de mettre en œuvre des modèles économiques innovants** visant à contribuer à une économie plus inclusive, en France et dans d'autres pays en développement et de **faciliter l'émergence de nouveaux modèles économiques** basés sur les principes du social business.

En 2017, Danone a annoncé le renforcement de son engagement pour une économie circulaire au travers d'un partenariat de 3 ans avec **la Fondation Ellen MacArthur** visant à accélérer la transition vers une économie circulaire.

<https://www.danone.com/fr/impact/un-sustainable-development-goals/sdg17-partnerships-for-the-goals.html>



## Les interactions clés de l'ODD 17 avec les 16 autres ODD

Dans le cadre de l'Agenda 2030, l'ODD 17 occupe une place particulière et centrale dans l'atteinte des ODD.

« Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement » est en effet le moyen le plus efficace pour garantir le succès des objectifs dans chacun des domaines spécifiques liés au développement humain et économique, à la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Il est indispensable de créer des synergies entre tous les États, collectivités, associations et entreprises. Pour ce faire, les interactions de l'ODD 17 avec les autres objectifs sont sans limites.





## Quelques ressources

### Présentation de l'ODD 17 – vidéo de 3'15' :

[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=24&v=AO4IqmyH45w&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?time_continue=24&v=AO4IqmyH45w&feature=emb_logo)

### Transformer son modèle socio-économique :

<https://odd17.org/transformer-son-modele-socio-economique>

### ONU – ODD17

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/globalpartnerships/>

### Plateforme de l'ODD17

<https://odd17.org>

### Agenda 2030

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd17-partenariats-pour-la-realisation-des-objectifs>

### Synthèses de l'ODD 17 :

<https://fonda.asso.fr/ressources/fiche-odd-ndeg17-partenariats-pour-la-realisation-des-objectifs>

### Global compact France :

[https://www.globalcompact-france.org/images/bibliotheque\\_documentaire/Guide\\_pratique\\_ODD\\_entreprises\\_2016\\_-\\_web\\_1\\_1.pdf](https://www.globalcompact-france.org/images/bibliotheque_documentaire/Guide_pratique_ODD_entreprises_2016_-_web_1_1.pdf)

## Les acteurs spécialisés

**Agenda 2030** - <https://www.agenda-2030.fr>

**Plateforme ODD 17** - <https://odd17.org>

**Plateforme l'innovation territoriale en actions** -

<https://innovationterritoriale.plateformecapitalisation.org/lodd-17-en-pratique>

